



Photo : château d'Azay-le-Rideau ©Eric Sander

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 mai 2024

Concours photos « Monuments historiques et biodiversité »

Du 31 mai au 22 septembre 2024

À l'occasion de son centenaire, la Demeure Historique organise, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), un grand concours photos réservé aux photographes amateurs et passionnés sur le thème « Monuments historiques et biodiversité ». La Demeure Historique, plus ancienne association française consacrée à la cause du patrimoine habité et vivant, entend ainsi contribuer à sensibiliser un large public à la richesse de la biodiversité abritée dans tous les monuments et jardins historiques français, véritables conservatoires de nombreuses espèces tant animales que végétales. Le jury du concours est présidé par Éric Sander, photographe spécialisé dans le patrimoine, les jardins et la nature.

Pourquoi ce concours ?

Son principe est d'exprimer de manière artistique, la relation entre la biodiversité et un monument historique, public ou privé, situé sur le territoire français (métropole ou outre-mer). La biodiversité englobe la variété des êtres vivants et des écosystèmes qui peuplent notre planète, comprenant les plantes, les animaux, les champignons, etc. ainsi que les habitats où ils évoluent. Les photographes amateurs (2 catégories : Grand Public et propriétaires-gestionnaires d'un monument ou jardin historique avec chacun 1 collège Jeune 13-17 ans et 1 collège Adulte) sont invités à montrer les liens qui unissent la faune, la flore et le patrimoine historique : la mousse sur les toits, les oiseaux des greniers, les lézards des murs et des terrasses, les champignons ou les insectes d'un parc ou d'un jardin historique, etc. La Demeure Historique propose aux photographes amateurs de saisir cette fusion entre passé et présent, entre pierre et plante, entre histoire et nature.

Le déroulement du concours

Pour participer, les amateurs de photographie et de patrimoine doivent adresser, à partir des Rendez-vous aux jardins (31 mai-2 juin) et jusqu'aux Journées européennes du patrimoine (21-22 septembre), une photographie représentative du thème « Monuments historiques et biodiversité » via un formulaire de candidature, accessible sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Demeure Historique.

Après une présélection par les membres du jury, les photos reçues seront publiées sur le compte Instagram @lademeurehistorique sous forme de *stories* de 24h et soumises aux votes du public, par région et par tranches d'âge. De ces votes, il en ressortira 2 lauréats régionaux au sein de la catégorie Grand Public (1 Jeune et 1 Adulte) pour chacune des 12 régions administratives et pour l'Outre-mer. Les photographies des 26 lauréats ainsi réunies seront soumises aux membres du jury.

Le jury sélectionnera deux gagnants nationaux par catégorie et par collège (Grand Public et propriétaires-gestionnaires de monuments ou jardins historiques) ainsi que deux "Coups de cœur" parmi l'ensemble des participants pré-sélectionnés (hors prix régionaux).

Composition du jury

- ◆ Éric Sander, photographe professionnel et président du jury
- ◆ Olivier de Lorgeril, président de la Demeure Historique
- ◆ Marie-Sylvie Demarest, chef du service photo du Figaro Magazine
- ◆ Perrine Riazza-Wallet, cheffe du service Communication digitale de l'Office français de la biodiversité
- ◆ Ivan le Mintier, paysan chercheur, berger d'abeilles noires
- ◆ Raphaël Devred, docteur en histoire de l'environnement, chargé de mission Histoire et Patrimoines à la Bergerie nationale
- ◆ Caroline Hommell, étudiante

Les prix seront remis aux gagnants régionaux et nationaux à l'occasion du Congrès national de la Demeure Historique organisé le 6 décembre 2024 au château de Bagatelle à Paris. Les photographies lauréates, régionales et nationales, seront également exposées dans le cadre d'une exposition organisée lors de ce même Congrès.

EN RÉSUMÉ

- > **Le 31 mai** : lancement de l'appel à candidature pour le concours photos.
- > **Le 22 septembre** : clôture du concours photos.
- > **du 10 octobre au 10 novembre** : vote du grand public par région et tranches d'âge sur le compte Instagram @lademeurehistorique.
- > **Le 6 décembre** : remise des prix au château de Bagatelle et exposition des photographies lauréates.
- **2 catégories pour participer** : Grand public et propriétaires-gestionnaires d'un monument ou jardin historique comprenant chacune 2 collèges : Jeune (13-17 ans) et Adulte.

*Le Centenaire de la Demeure Historique est placé
sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON, président de la République
et sous le parrainage de Madame Rachida DATI, ministre de la Culture*

Concours organisé avec le soutien de :



L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.



Formulaire de participation et règlement du concours

<https://www.demeure-historique.org/concours-photos-monuments-historiques-et-biodiversite/>



CONTACT PRESSE DU CENTENAIRE DE LA DEMEURE HISTORIQUE

Amand Berteigne

Amand Berteigne & Co • amand.berteigne@orange.fr • 06 84 28 80 65

Visuels et affiche sur demande ou accéder au **dossier images**

GRANDS MÉCÈNES DU CENTENAIRE



MÉCÈNES DU CENTENAIRE



L'association des monuments historiques privés fondée en 1924. Reconnue d'utilité publique en 1965.
Hôtel de Nesmond, 57 quai de la Tournelle – 75005 Paris • +33 1 86 95 53 00 • www.demeure-historique.org